Bulletin d'information du Centre universitaire de Moncton

Université de Moncton

18 décembre 1986



# Les Gouverneurs ratifient trois ententes collectives

Le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton a ratifié, samedi dernier, à Moncton, des conventions collectives de travail conclues entre l'Université et trois de ses associations d'employés: l'Association des professeurs et des bibliothécaires du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet (ABPCUSLM), l'Association des professeurs du Centre universitaire de Shippagan (APCUS) et l'Association des employés de l'Université de Moncton (AEUM), cette dernière regroupant le personnel d'entretien et métiers ainsi que le personnel de

soutien administratif au Centre universitaire de Moncton.

Dans le cas de l'ABPCUSLM, l'entente collective couvre une période de deux ans à compter du 1er juillet 1986. Les clauses monétaires prévoient une hausse de trois pour cent à l'échelle salariale pour la première année, et de 2,5 pour cent de la deuxième année.

Pour l'APCUS, l'entente couvre aussi une période de deux ans à compter du 1er juillet 1986, et les hausses à l'échelle salariale sont de trois pour cent la suite à la page 4



Un protocole d'entente a été signé entre l'Université de Moncton et le Club Richelieu Moncton pour l'établissement et l'administration du Fonds de bourses Club Richelieu Moncton Limitée. Ce fonds sera constitué à partir d'un don initial de 12 000\$ et des intérêts accumulés depuis la date du premier versement jusqu'à la date du dernier versement inclusivement. Lorsque le dernier versement sera effectué, le total des intérêts accumulés depuis le premier versement sera capitalisé au don initial de 12 000\$, formant ainsi un nouveau montant à capital. Les intérêts générés par ce capital seront distribués annuellement en bourses à des étudiant-e-s fréquentant le campus de Moncton de l'Université de Moncton. La photo nous laisse voir la signature de ce protocole. Dans l'ordre habituel, on remarque M. Alain Bolduc, président du Club Richelieu de Moncton; M. Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton; et M. Gérard Landry, vice-président du Club Richelieu de Moncton.

## Promotions, permanences et congés

Le Conseil des gouverneurs a approuvé, à sa réunion du 13 décembre 1986, la liste suivante des promotions professorales, permanences d'emploi, congés d'études et années sabbatiques aux trois centres universitaires. Sauf autre indication, les promotions et permanences sont en vigueur le 1er juillet 1987.

### Centre universitaire de Moncton

Au rang de professeur titulaire:

Philippe Doucet, Normand Gionet, Paul Grell (1er juillet 1986) et Martin Mujica (1er juillet 1986).

Au rang de professeur agrégé:

Peter Beninger, Catalina Ferrer, Marie-Thérèse Seguin et Martin Waltz.

Au rang de professeur adjoint: Jacques Arsenault.

Au rang de bibliothécaire II: Charlotte Dionne.

#### Permances:

Isabelle McKee-Allain, Christian Antonescu, Pierre Arsenault, Michel Beauchamp, Julien Chiasson, Lise Dubois, Nassir El-Jabi, Yvon Fontaine, Gemma Gallant, Claude Gauthier, Odette Landry-Goguen, Paul Grell (1er janvier 1987), Gilles Hébert, Gaston

## Compétition de gymnastique

Le Centre d'éducation physique et des sports (CEPS) sera le site, le jeudi 18 décembre à 19 heures, du championnat de qualifications des gymnastes qui tenteront de se créer un poste au sein de l'équipe du Nouveau-Brunswick de gymnastique rythmique sportive en vue des Jeux d'hiver du Canada, qui seront présentés à Sydney, au Cap-Breton, au mois de février prochain.

Au cours de la soirée, les gymnastes de calibre international, Lise Gautreau et Rachel Boleyn, de Moncton, ainsi que le groupe senior du Club Romanesque, feront une démonstration de leur talent.

En tout, 15 gymnastes participent à la compétition, dont neuf seront sélectionnées pour représenter le Nouveau-Brunswick aux Jeux.

Il faut être âgé entre 12 et 15 ans pour être admissible aux compétitions de gymnastique rythmique sportive des Jeux du Canada. LeBlanc (1er juillet 1986), Gaston Losier, André Richard, Marie-Thérèse Seguin et Réal Vautour.

Congés d'études:

Hugues Roy (année 1987-1988), Michel Cardin (années 1987-1988 et 1988-1989) et Paul Tarau (année 1987-1988).

Congés sans solde:

Fernand Mattart (janvier à juin 1988) et Jénita Méthot (janvier à juin 1987).

Prêt de service:

Eugène Gaudet (année 1987-1988).

Année sabbatique:

Ahmed Ben-Hassine (type A, année 1987-1988)

Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

Au rang de professeur titulaire:

Adrien Bérubé, Gary Long et Robert Simard.

Au rang de professeur agrégé: Denis Millas et Yves Volpé.

Au rang de professeur adjoint et à la permanence:

Luc Frenette (1er juillet 1986).

Congés d'études:

Robert Guénette (année 1987-1988).

Années sabbatiques:

Adrien Bérubé (type A, année 1987-1988) et Denis Millas (type B, année 1987-1988).

Centre universitaire de Shippagan

Années sabbatiques:

Gregory D'Souza (type B, année 1987-1988) et Valois Robichaud (type A, année 1987-1988).



M. Robert Trocmé, Attaché culturel de France, a prononcé une conférence sur les principes, les moyens et les objectifs de la politique culturelle extérieure française, récemment, dans le cadre d'une soirée organisée par le Club de relations internationales de Moncton. La photo, prise à cette occasion, nous laisse voir, dans l'ordre habituel, M. Tran Quang Ba, président du Club de relations internationales de Moncton et professeur de science politique à l'U de M; M. Robert Keating, Délégué général du Québec, à la Maison du Québec à Moncton; M. Trocmé; M. Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton; et M. Alain Sicé, Consul général de France à Moncton et Halifax.

### **INSCRIPTIONS 1986-1987**

1986-1987	CUM	CUS	CUSLM	U de M
Régulier	3 405	262	494	4 161
Education permanente	842	534	531	1 907
TOTAL	4 247	796	1 025	6 068

Statistiques non-officielles au 1er décembre 1986 Publiées par le Bureau du Secrétaire général

### Fonds de bourses du personnel

# Près de 55 000\$ en souscriptions annuelles

Les efforts de sollicitation faits récemment auprès du personnel du Centre universitaire de Moncton ont permis de recueillir jusqu'à maintenant près de 55 000\$ en contributions annuelles au Fonds de bourses du personnel, destiné aux étudiants du campus de Moncton.

En faisant connaître ces résultats, le président du comité de sollicitation, le professeur Thomas Richard, a révélé que jusqu'à ce jour, 395 membres du personnel sur une possibilité de 635, ont répondu positivement à l'appel. Le résultat final ne sera connu que dans quelques semaines, une fois la sollicitation complétée.

"Il est très encourageant de constater qu'un grand nombre de membres du personnel ont décidé de continuer les contributions qu'ils avaient initiées en 1981 pour aider à alléger le fardeau financier des étudiants", a dit M. Richard.

Les sommes d'argent recueillies seront placées dans un fonds de fiducie et les intérêts accumulés seront distribués en bourses à chaque année.

Le recteur de l'Université, M. Louis-Philippe Blanchard, s'est dit extrêmement heureux des résultats et de l'engagement de la part du personnel. "C'est un travail qui portera fruit pendant de nombreuses années, car ce

### Revue Egalité

Des nouveaux mandats ont été accordés récemment à la direction de la revue Egalité, qui est publiée par la Société acadienne d'analyse politique.

M. Gérard Snow demeure à la présidence du Conseil d'administration; M. Nasser Baccouche devient premier vice-président et rédacteur en chef; M. Maurice Basque assume la deuxième vice-présidence tout en étant responsable de la promotion; et enfin M. Charles Zama agit à titre de secrétaire-trésorier.

La parution du prochain numéro, sous la coordination du professeur Lawrence Olivier, est prévue pour janvier. sont les jeunes, nos jeunes qui vont en profiter", a-t-il dit.

Notons que la contribution du personnel à la campagne de financement de l'Université prenait fin en octobre dernier. A ce moment, le comité de la campagne auprès du personnel a pris l'initiative de reprendre la sollicitation en vue de créer un Fonds de bourses du personnel du Centre universitaire de Moncton. "Ce n'est pas une campagne proprement dite, mais

plutôt un travail qui s'est fait sur une base volontaire", a précisé M. Richard. Il a tenu à remercier les autres membres du comité - Philomen Bourgeois, Jean Bourque, Arthur Girouard, Paul-Alfred Leblanc, Edgar Léger et Camille Vautour - et tous les solliciteurs qui ont fait preuve d'un dévouement hors pair.

M. Richard a indiqué qu'un comité de gérance du Fonds de bourses sera créé prochainement pour établir les critères d'attribution des bourses.

### Ailleurs au pays

Le premier ministre, Robert Bourassa, du Québec, a récemment affirmé que les frais de scolarité resteraient les mêmes, au moins jusqu'à la prochaine élection.

Cette déclaration vient après les propos formulés par le ministre de l'Education supérieure et des Sciences, Claude Ryan, devant la Commission parlementaire du Québec sur le financement des universités. M. Ryan a indiqué à la commission que les frais de scolarité n'augmenteraient pas en 1986-1987, mais il s'est refusé à toute autre observation. Les frais demandés au Québec sont les moins élevés du Canada et ils n'ont pas changé depuis la fin des années soixante.

Le Conseil des universités de l'Ontario s'est rejoui à l'annonce que les subventions de fonctionnement destinées aux universités pour l'année 1987-1988 augmenteront de 7,3 pour cent.

Le gouvernement a décidé d'intégrer le Fonds d'excellence au budget de base des universités. Ce fonds de 50\$ millions devait, à l'origine, constituer une dépense non renouvelable de l'année 1986-1987. Il y aura des crédits spéciaux pour favoriser la réalisation de divers objectifs, dont accroître l'accessibilité des universités, intensifier la recherche et améliorer la qualité.



La Chorale de l'Université de Moncton a attiré une grande foule lors des deux concerts de Noël qu'elle a donnés, les 6 et 7 décembre, à l'Eglise Notre-Dame d'Acadie. Cette chorale est sous la direction de Neil Michaud.

# Les Gouverneurs ratifient trois ententes collectives

suite de la page 1

première année, et de un pour cent la deuxième année.

L'entente conclue avec l'AEUM est d'une durée d'une année, et elle est rétroactive au 1er mai 1986. La hausse salariale est de 0.40\$ l'heure, soit une augmentation de quatre pour cent, dans le cas du personnel d'entretien et de métiers, et de quatre pour cent également pour le personnel de soutien administratif. Dans ce dernier cas, la hausse est répartie sur l'échelle salariale (3.26%) et sur l'augmentation des étapes (0.74%).

Le Conseil des gouverneurs a aussi autorisé que le régime de rentes du personnel de soutien, des techniciens et du personnel administratif et professionnel de l'Université soit mis dans un fonds séparé des fonds généraux du fiduciaire, la compagnie l'Assomption, mutuelle d'assurance-vie. Le régime de rentes des professeurs et bibliothécaires sera aussi administré selon la formule des fonds distincts. Une politique de placement doit toutefois être préparée, en consultation avec les comités de retraite représentant les participants et l'administration.

Le Conseil a également approuvé une série de promotions professorales, de permanences d'emploi, de congés d'études et d'années sabbatiques, en plus d'appuyer les démarches entreprises par la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton pour obtenir du gouvernement des prêts garantis aux étudiants qui veulent faire l'achat d'ordinateurs afin de mieux se familiariser avec la technologie.

Par ailleurs, le Conseil a appris qu'un

comité, formé de représentants étudiants et d'administrateurs des trois centres, a soumis au Comité consultatif du Ministre de l'Aide au revenu un rapport portant sur la situation financière des étudiants de l'Université de Moncton. Le rapport contenait 13 recommandations portant sur le système de prêts et bourses et élaborant davantage sur celles du document présenté au Premier Ministre par le Recteur le printemps dernier. D'autres démarches sont prévues, entre autres une rencontre entre les responsables de l'aide financière des universités du Nouveau-Brunswick.

En ce qui a trait à la maîtrise en service social, le Conseil des gouverneurs a délégué au Comité exécutif la responsabilité d'approuver les budgets nécessaires en vue de l'implantation du programme en septembre 1987, selon la recommandation éventuelle du Recteur.

## Message du Recteur

A l'occasion des Fêtes chrétiennes de Noël et du Jour de l'An, permettez-moi de vous offrir mes voeux les plus sincères.

Puissent la paix et la joie vous accompagner en tout temps pendant ces moments de festivités.

Revenez-nous reposés et plein d'ardeur en janvier.

Le recteur, Louis-Philippe Blanchard

### et de l'APAPUM

Au nom de l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton (APAPUM), je profite de la saison des Fêtes pour souhaiter un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année au personnel et aux étudiants du Centre universitaire de Moncton.

N'oubliez pas d'être prudents, vos ami-e-s vous veulent parmi eux durant la nouvelle année.

Clarence Richard Président de l'APAPUM



Boursiers l'Assomption - La Fondation de l'Assomption, mutuelle-vie Inc. a accordé cette année des bourses d'études d'une valeur de 500\$ à 36 étudiants et étudiantes au Canada, dont 22 fréquentant le Centre universitaire de Moncton. La remise des bourses a eu lieu récemment au Salon du chancelier. La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, première rangée: Dany Landry, de Ville-Dégelis (Québec); Hermance LeBlanc, du Service d'aide financière de l'Université; Gilbert Doucet, président et directeur général de l'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie; Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton; Lionel Gaudet, vice-président et secrétaire général de l'Assomption; et Brigitte Picard, de Saint-Basile. Deuxième rangée: Lise Mallet, de Saint-Simon; Suzanne Landry, de Saint-François; Denise LeBlanc, de Moncton; Anise Melanson, de Bouctouche; Daniel Bourgeois, de Grande-Digue; Eva Arsenault, de Wellington (I.-P.-E.); Hélène Thériault, de Saint-Quentin; Diane Beaudin, de Shippagan; Carmella Melanson, de Bouctouche; Odile Deraspe, des Iles-de-la-Madeleine (Québec). Troisième rangée: Denise Nadeau, de Port-Daniel (Québec); Chantale Landry, de Memramcook-est; France Voisine, de Saint-Basile; Marie-Claire Turbide, de Lac-au-Saumon (Québec); Daniel LeBlanc, des Iles-de-la-Madeleine (Québec); Antoinette Godin, de Bertrand; Georges Thériault, de Dalhousie; et Diane Hachey, de Moncton. Rolande Frenette, de Robertville, et Jean-François LeBlanc, de Moncton, étaient absents au moment où la photo fut prise.

## Les Aigles Bleus au Québec

Alors que la plupart des autres formations de la Ligue de hockey universitaire des provinces de l'Atlantique profiteront du congé annuel de Noël pour refaire le plein en vue de la deuxième moitié du calendrier, les

### Conférence

David K. Cairns, boursier postdoctoral à la Newfoundland Institute for Cold Ocean Science, prononcera une conférence sur La récolte énergétique des oiseaux marins et le rôle des endothermes dans les chaînes alimentaires marines, le mercredi 7 janvier, à 13 h 15, à la salle A-002 du Pavillon Rémi-Rossignol. Bienvenue à tous.

## L'AUCC et l'aide financière

Pour se préparer aux audiences publiques que le Comité permanent du Secrétariat d'Etat doit tenir en janvier prochain sur l'aide financière accordée aux étudiants, l'AUCC s'affaire à examiner les divers programmes gouvernementaux d'aide financière dont bénéficient les étudiants.

Pour obtenir d'autres détails sur les audiences, prière de communiquer avec Mme Mary Lee Bragg, greffier du Comité permanent du Secrétariat d'Etat, bureau 500, 180, rue Wellington, Ottawa (Ontario), K1A 0A6 (613-996-1452).

### Cours en janvier

Par le biais de l'enseignement à distance, l'Education permanente de l'Université de Moncton offrira le cours sur l'**Administration du personnel I**, à compter du 13 janvier, de 18 h 30 à 21 h 15.

Dans ce cours, Jean-Claude Ladouceur parlera de la nature et fonction de la gestion du personnel, de l'entraînement et du développement du personnel, de la supervision et de l'évaluation des employés, de l'évaluation des emplois et de l'administration des salaires, des organisations syndicales et de la législation du travail, des négociations collectives, des règlements de griefs et de grèves, de l'administration des services aux employés et des applications pratiques en administration industrielle, publique et hospitalière.

membres des Aigles Bleus de l'Université de Moncton, quant à eux, seront au Québec pour y disputer une série de quatre matchs hors-concours.

Dans un premier match, le 2 janvier prochain, la troupe de l'entraîneur, Léonard Doucet, affrontera les Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le lendemain, toujours à Trois-Rivières, les Aigles Bleus seront opposés à une équipe formée des meilleurs éléments de la Ligue collégiale AAA du Québec.

Puis, pour une cinquième année consécutive, les Aigles Bleus feront le voyage à Montréal afin de participer au Tournoi annuel Micron. Considéré comme l'un des plus importants tournois de niveau universitaire et collégial en Amérique du Nord à ses débuts, cette classique annuelle a perdu des plumes au cours des ans, tellement que cette année, on y retrouve que quatre équipes, McGill, Wilfrid Laurier, le Royal College, de Calgary, et l'Université de Moncton.

Pour l'entraîneur des Aigles Bleus, il n'est pas question de minimiser les bienfaits d'une telle tournée. "Je crois

que ces matchs vont nous permettre de retrouver notre synchronisme avant d'entreprendre la deuxième moitié de notre calendrier régulier", dit-il. Doucet ajoute qu'il profitera de ce voyage pour resserrer les liens qui unissent ses joueurs, un facteur déterminant dans les succès de toute équipe de sport.

Par ailleurs, Doucet considère que sa troupe sera opposée à deux des meilleures formations au pays, les Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières, et les Golden Hawks de l'Université Wilfrid Laurier. "N'oubliez pas que les Patriotes se sont rendus en finale canadienne l'année dernière contre les Golden Bears de l'Université de l'Alberta et que les Golden Hawks de Wilfred Laurier nous ont donné du fil à retordre en demi-finale de l'Est", de commenter le mentor des Aigles Bleus.

De retour au Nouveau-Brunswick, les Aigles Bleus devront se préparer en vue de leur premier match de la nouvelle année dans le circuit universitaire de l'Atlantique, le dimanche 11 janvier, alors qu'ils recevront la visite des Mounties de Mount Allison, à compter de 14 heures.



Le président du Conseil de gestion du Nouveau-Brunswick, M. Yvon Poitras, a discuté de l'aide financière aux étudiant-e-s (prêts-bourses), des langues officielles et des grèves dans les secteurs essentiels dans le cadre d'un **débat-midi**, organisé par le Département de science politique de l'Université de Moncton. La photo, prise à cette occasion, nous laisse voir, dans l'ordre habituel, 1 re rangée: Alice Breau, vice-doyenne de la Faculté des sciences sociales de l'U de M; Pier Bouchard, professeure au Département de science politique; M. Poitras; Marie-Thérèse Seguin, directrice du Département de science politique; et Harley d'Entremont, coordonnateur de la maîtrise en administration publique; 2e rangée: Gilles Verret et Bruno Hamel, tous deux étudiants au Département de science politique.

# Nominations du Conseil des gouverneurs



Le recteur, M. Louis-Philippe Blanchard, a annoncé la nomination de M. Léon Thériault au poste de directeur du Département d'histoire-géographie de l'Université de Moncton pour un mandat régulier de trois ans, prenant fin le 30 juin 1989.

M. Thériault est à l'emploi de l'Université de Moncton depuis 1969 et il possède le rang de professeur agrégé depuis 1981. Il détient un baccalauréat ès arts de l'Université du Sacré-Coeur, une

licence ès lettres de l'Université Laval et une scolarité de Ph.D. de l'Université du Nouveau-Brunswick. Il est également l'auteur d'un essai sur "La question du pouvoir en Acadie", publié en 1982 par Les Editions d'Acadie.



Le recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard, a annoncé la nomination de M. Donald Brine au poste de directeur du Département d'apprentissage et enseignement de la Faculté des sciences de l'éducation pour un mandat régulier de trois ans, prenant fin en juin 1989.

Originaire de Port Elgin, M. Brine détient un baccalauréat ès arts et un baccalauréat en éducation de l'Université Saint-Joseph, et une

maîtrise ès arts en enseignement du Saint Michael's College, du Vermont, aux Etats-Unis.

Avant son arrivée à l'Université de Moncton, en 1973, M. Brine a enseigné plusieurs années dans les écoles publiques



Le recteur, M. Louis-Philippe Blanchard, a annoncé la nomination de M. Omer Robichaud au poste de doyen par intérim de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton à compter du 1er janvier jusqu'au 30 juin 1987. M. Robichaud assume actuellement les fonctions de vicedoyen depuis juillet 1985.

Le nouveau doyen par intérim est à l'emploi de l'Université de Moncton depuis 1964. Il a été professeur adjoint en 1967 et

professeur agrégé en 1972. De 1969 à 1974, il a été responsable du programme en psychologie éducationnelle. A l'été 1973, il a enseigné à l'Université du Manitoba, à Winnipeg. Au cours de 1973-1974, il a été consultant et enseignant à temps partiel à l'Université du Québec à Chicoutimi au module de l'enfance inadaptée. Avant son

En plus d'enseigner l'histoire, M. Thériault est, ou a été, membre du Bureau de direction de la revue Egalité, et du Conseil de la Chaire d'études acadiennes et du comité de sélection pour les bourses France-Acadie. Il a également été responsable du numéro spécial de la revue Egalité sur les pêches.

M. Thériault est également très actif à l'extérieur de l'Université. Mentionnons qu'il est, ou a été, président du Conseil de section Petitcodiac (région de Moncton) de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB); membre du conseil d'administration provincial de la SANB; et qu'il a rédigé et présenté un mémoire au Comité consultatif provincial sur les langues officielles.

Il a également rédigé onze textes illustrant l'évolution des droits de la personne pour le Secrétariat d'Etat et, pour la Compagnie Carotta Films, a établi une liste de sujets avec présentation de chacun, portant sur l'histoire de l'Acadie et susceptibles de faire l'objet de films.

de la province, de 1954 à 1963, puis a été chef de département à l'Ecole secondaire Vanier, de Moncton, de 1963 à 1969.

De 1969 à 1973, il a été professeur d'anglais et de la didactique de l'anglais langue seconde à l'Ecole normale de Moncton, aujourd'hui la Faculté des sciences de l'éducation. Au cours de 1972-1973, il a assumé le poste de chef du Département d'anglais.

En juillet 1973, il accepte un poste de professeur de la didactique de l'anglais langue seconde au Département d'apprentissage et enseignement à la Faculté des sciences de l'éducation. En janvier 1976, il assume le poste de vice-doyen par intérim jusqu'en mai 1985. Il est professeur agrégé depuis 1981. L'année dernière, il était en congé sabbatique.

M. Brine est membre de l'Association des professeurs de l'Université de Moncton, de l'Association des professeurs d'université et des "Teachers of English to Speakers of other Languages". Il est également membre associé de la "New Brunswick Teachers Association".

arrivée à l'Université de Moncton, il a été enseignant à l'Ecole régionale de Memramcook.

M. Robichaud détient un baccalauréat ès arts et un baccalauréat en éducation en enseignement secondaire de l'Université de Moncton, une maîtrise en éducation en psychologie éducationnelle de l'Université d'Ottawa, et un Ph.D en psychologie éducationnelle avec une emphase sur la déficience mentale de l'Université du Minnesota.

Parmi ses nombreuses responsabilités, M. Robichaud a notamment été président et organisateur de la session "Teaching Bilingual Exceptional Children" au 51e Congrès international annuel CEC, à Dallas; membre du comité régional de l'ACFAS; président et organisateur de la session "The Utilization of Different Techniques in the Treatment of Stuttering", au 52e Congrès international annuel CEC, à New York; 2e vice-président au conseil d'administration de l'Institut national canadien-français pour la déficience mentale; et président fondateur du Chapitre Beauséjour numéro 932 du CEC.

# L'apprentissage du français par immersion

Le programme d'Initiation à la langue française à l'Université de Moncton offre ses services à toutes les personnes désireuses d'apprendre le français langue seconde ou d'en approfondir ses connaissances. A l'Université, il y a une section du Département de traduction et des langues qui existe depuis une quinzaine d'années et qui portera éventuellement le nom de Immersion en français langue seconde.

Sa clientèle est variée et on y retrouve des gens qui ont des motivations différentes. Certaines personnes sont des finissant(e)s d'école secondaire voyant une langue seconde comme un outil afin de trouver du travail. D'autres ont pour but de poursuivre leurs études en français, à l'Université de Moncton ou ailleurs. Certains sont des professeurs en congé sabbatique qui veulent se recycler, d'autres y viennent par intérêt personnel ou pour se perfectionner.

Ce programme d'immersion n'accepte que cinquante cinq étudiants par année, même s'il reçoit deux à trois fois plus de demandes d'admission. Les quatre professeurs, ce qui inclut la coordonnatrice, ne pourraient être suffisants en nombre si tous étaient acceptés.

Voyant le nombre d'étudiants augmenter, trois niveaux ont été établis depuis 1975, débutant, intermédiaire et avancé. On tentera ainsi de répondre aux besoins de tous.

## Célébrations eucharistiques

En cette période des Fêtes, la paroisse universitaire Notre-Dame d'Acadie vous offre les célébrations eucharistiques suivantes: Célébration pénitentielle: le dimanche 21 décembre, à 19 heures; Célébrations eucharistiques: le mercredi 24 décembre, à 21 heures; le jeudi 25 décembre, à 11 heures; le dimanche 28 décembre, à 11 heures (pas de messe le samedi soir); le Jour de l'An, à 11 heures; et le dimanche 4 janvier, à 11 heures (pas de messe le samedi soir).

Mentionnons aussi que les messes du lundi au vendredi reprendront à partir du 5 janvier 1987, à 12 h 30, et d'une durée d'environ une vingtaine de minutes. Etant un programme d'immersion, on met beaucoup d'emphase sur la conversation et les exercices oraux. De la rédaction, des exercices structuraux, des exercices de laboratoire deux ou trois fois par semaine, et aussi des projets d'activités oraux dans la communauté, composent tous l'aspect pratique de l'apprentissage. Ils complètent ainsi l'étude de la grammaire.

La responsabilité repose sur chaque étudiant lorsqu'il s'agit de respecter la consigne, celle de parler français en tout temps. Cela permet, entre autre, de s'intégrer plus facilement au milieu.

La participation de quatre monitrices ou moniteurs aux pauses, aux repas et aux activités culturelles facilite et encourage le dialogue. Ceux-ci animent les cours du mercredi après-midi avec des thèmes divers. De plus, elles/ils sont disponibles pour aider les étudiants qui ont des besoins spéciaux.

Au niveau avancé, on retrouve deux groupes. L'un concentre les efforts sur l'apprentissage de l'écrit, l'autre sur l'oral. On y retrouve aussi des étudiants qui sortent de l'école secondaire et qui ne sont pas assez forts à l'écrit pour être acceptés aux cours réguliers.

Le programme a une durée d'une année universitaire. Il comprend des cours d'une valeur de 24 crédits, avec la possibilité de six crédits supplémentaires par semestre, donc 36.

Un fusionnement de plusieurs méthodes d'enseignement et d'approches nouvelles, ainsi que l'utilisation d'outils pédagogiques tels films, vidéos, littérature, permettent un enseignement dynamique et efficace.

Le programme d'Initiation à la langue française veut continuer à servir la population en ayant toujours le souci de ses besoins et de s'y adapter.

Pauline Chapados



Le programme d'Initiation à la langue française à l'Université de Moncton offre ses services à toutes les personnes désireuses d'apprendre le français langue seconde. Ce programme d'immersion n'accepte que cinquante cinq étudiants par année même s'il reçoit deux à trois fois plus de demandes d'admission. Ce programme a une durée d'une année universitiare et la possibilité d'accumuler 36 crédits. Dans la photo, on aperçoit quelques étudiants dans un laboratoire de langue.

# Traduction informatisée de documents techniques

Grâce à une participation financière de 100 000\$ du Secrétariat d'Etat et du ministère du Commerce et de la Technologie du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton entreprendra au cours des prochains mois un projetpilote de traduction informatisée de documents de haute technicité.

La signature de l'entente a eu lieu le 10 décembre dernier à la Faculté des sciences et de génie du Centre universitaire de Moncton. Les deux niveaux de gouvernement participent à part égale à ce projet.

Dans son message, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la formation, Mme Mabel DeWare, qui devait assister à la cérémonie et qui a malheureusement été retenue, a qualifié l'événement de "très important pour l'Université et l'ensemble de la province".

"En raison de la forte croissance de la demande de traduction de ces documents, l'établissement d'un tel centre est devenu indispensable dans les provinces de l'Atlantique", a dit Mme DeWare. "Si, par la suite du projetpilote, l'Université de Moncton reçoit la permission de traduire des documents très techniques, un centre d'excellence sera, par conséquent, créé ici, au Nouveau-Brunswick", a-t-elle ajouté.

Pour sa part, le recteur, M. Louis-Philippe Blanchard, a déclaré que l'Université est l'endroit tout indiqué pour entreprendre un projet de ce genre. "L'Université s'intéresse au domaine de la traduction depuis fort longtemps", at-il rappelé. "Elle offre un programme de formation en traduction qui a acquis une bonne réputation; elle possède un Centre de traduction et de terminologie à l'Ecole de droit dont l'expertise est reconnue à travers le pays; elle entreprend avec fierté ce troisième volet dans le domaine de la traduction de l'information très sophistiquée, créée par l'avènement de la haute technologie", a dit M. Blanchard.



Des représentants de Secrétariat d'Etat et du ministère du Commerce et de la Technologie du N.-B. ont participé le 10 décembre dernier à la signature d'une entente qui permet à l'Université de Moncton d'entreprendre un projet-pilote de traduction informatisée de documents de haute technicité. La photo nous fait voir, de gauche à droite, assis: Anna Rail, directrice provinciale des programmes de développement du Secrétariat d'Etat; le recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard; Michael Black, du Commerce et Technologie. Debout: Léonard J. LeBlanc, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université; Guy Savoie, agent de développement social au Secrétariat d'Etat; Francis Weil, doyen de la Faculté des sciences et de génie; et Sean L. Tobin, du Commerce et Technologie.

### Traduction assistée par ordinateur

Le projet, qui se termine à la fin février, sera dirigé par le professeur Jean-René Longval, de l'Ecole de génie. Puisqu'il s'agit de la traduction de textes techniques dans le domaine de la microélectronique, les installations du Centre de technologie manufacturière de la Faculté des sciences et de génie seront utilisées.

"Le but du projet est d'étudier la possibilité d'utiliser l'ordinateur pour la traduction de textes techniques et de savoir si on peut atteindre une plus grande productivité par ce moyen", a expliqué M. Longval. "Un texte technique ne doit pas comporter d'ambiguité; il est possible maintenant, grâce aux ordinateurs, de traduire plus facilement des textes techniques que des textes légaux ou littéraires", a-t-il ajouté. Un logiciel permettra d'effectuer une traduction préliminaire par ordinateur. Les textes seront par la suite révisés par des spécialistes, avant que des traducteurs professionnels y mettent la dernière touche.

## Campus

#### Éditeur

Le Service de l'information et des relations publiques Université de Moncton Centre universitaire de Moncton Moncton (N.-B.) E1A 3E9 Téléphone: (506) 858-4129

#### Directeur

Paul-Émile Benoit

### Rédacteur en chef

William Thériault

### Équipe de rédaction

Paul-Émile Benoit, René Légère, William Thériault

#### Secrétaire

Montage

Nicole Cormier

Ginette Savoie

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300**. Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.